

Ville de LAON
Hôtel de Ville
02001 LAON cdx

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 12 décembre 2022 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE – S.DUPONT – Y .BUFFET – C.MATHIEU – F.JOLY – S.ETIENNE-CHARLES – P.MOZIN – G.BLANCHARD-DOUCHAIN – D.VALISSANT(pouvoir à S.LETOT-DURANDE) – D.VALLIERE – D.PIERRE – A-M.SAUVEZ – F.POIDEVIN – A.DELEBARRE-TESSÉDRE – M-M.PASCUAL – J-M.QUERE – H.LAHYANI – E.GOULLIEUX(pouvoir à S.DUPONT) – A.LEFEVRE – A.LEMARCIS(pouvoir à F.POIDEVIN) – C.CHATELAIN – M.BEAUFREERE(pouvoir à C.CHATELAIN) – B.LEBEL – M-P.FOURDRAIN FAY(pouvoir à C.MATHIEU) – P.CERVI(pouvoir à S.ETIENNE-CHARLES) – B.LAGNEAU(pouvoir à M-M.PASCUAL) – C.GUILLAUME – N.GIRARD – F.KARIMET – C.MEULLEMIESTRE – Y.RÜDER – N.DUSSART – N.DRAGON

ABSENT EXCUSE Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE Hubert DAUCHEZ

RAPPORTEUR Hanan LAHYANI

- 16 -

**Modification du règlement intérieur général des équipements sportifs
municipaux**

date de convocation
au conseil municipal Lundi 5 décembre 2022

Mes chers collègues,

La Ville de Laon dans le cadre de sa politique sportive municipale souhaite permettre aux sportifs laonnais de s'épanouir dans la pratique d'un sport ou d'une activité physique.

Depuis 2017, les services municipaux travaillent ensemble pour installer au cœur des différents quartiers de notre Cité des équipements sportifs structurant et novateurs.

Après l'installation dans le complexe Levindrey d'une Pumptrack et d'un Skate Park mais aussi l'installation dans nos quartiers de nombreux City Stade, nous venons d'inaugurer dernièrement le nouveau Parc Havot.

Ce nouveau complexe sportif de loisir rassemble un city stade, de nombreux espaces verts et une piste BMX de Loisir, labellisée Fédération Française de Cyclisme. Afin de faciliter l'accès et l'utilisation de tous, il est obligatoire de cadrer les conditions d'accès et d'utilisation de cet espace particulier.

Afin de répondre au besoin de règlement intérieur pour cet équipement, il est proposé au Conseil municipal de modifier le règlement général intérieur des équipements sportifs municipaux, adopté par le Conseil municipal en sa séance du 27 juin 2022.

AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, LA COMMISSION DES FINANCES ET DES SPORTS AYANT ETE ENTENDUE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

1. **APPROUVER** l'ajout de l'ANNEXE E, au règlement intérieur général des équipements sportifs municipaux;
2. **ADOPTER** le nouveau règlement intérieur général des équipements sportifs municipaux,
3. **DIRE QUE** ce règlement sera applicable au 1^{er} janvier 2023.

*
**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE 16 DEC. 2022

LE PRESIDENT DE SEANCE,

Eric DELHAYE



LE 16 DEC. 2022

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Hubert DAUCHEZ